



Chères et Chers Membres,

Le Comité espère que vous avez passé d'excellentes Fêtes de fin d'année et désire vous informer de quelques points concernant notre Golf Club.

Dans notre « Newsletter » du 15 novembre dernier, nous avons mis au concours les postes suivants pour le Comité :

- Renouvellement du poste « Trésorier/ière »
- Renouvellement du poste « Capitaine du Club »
- Nouveau poste « Capitaine de la section compétition »
- Nouveau poste « Informatique, Réseaux sociaux et sponsors »

Or, au délai fixé du 15 janvier, nous n'avons reçu aucune(s) candidature(s).

Marc Aebersold a décidé de ne pas se présenter pour le poste de « Capitaine de la section compétition », par suite d'un manque de temps à disposition lié à une surcharge de travail professionnel. De plus, la problématique liée aux démarches entreprises par un certain nombre de nos membres contre Migros Golf SA a également pesé sur sa décision et sur sa motivation, ces démarches ayant selon lui mis en évidence un manque de confiance et de considération envers le Comité et envers les personnes qui s'impliquent pour le Golf Club.

L'ensemble du Comité déplore ce retrait et l'accepte bien à contre cœur. Le Comité désire le remercier sincèrement pour son engagement tout au long de l'année écoulée.

Dès lors, au vu du temps et des impératifs pour notre prochaine Assemblée Générale du mercredi 20 mars 2024 à 18h00, le Comité a décidé que le nouveau poste de « Capitaine de la section compétition » ne serait pas ouvert pour l'année 2024.

Le Comité, avec l'aide de Marc Aebersold, est à la recherche d'une solution temporaire interne.

Si nous devons recevoir une offre spontanée dans le courant de l'année, nous pourrions éventuellement la prendre en considération pour autant que la personne corresponde aux critères d'une telle charge.

Lors de notre « Newsletter » du 1<sup>er</sup> décembre dernier, nous avons évoqué différents points concernant le changement de statuts de « Membres Actifs Temporaires ». Nous tenons encore à mentionner que notre Golf Club n'est que « locataire » des installations de Migros Golf SA et que, certaines décisions prises par Migros Golf SA ne nous appartiennent pas.

Malgré cela, en tant que « locataire », nous tenons à rappeler que nous bénéficions des avantages suivants par rapport aux visiteurs :

- Rabais sur les balles de practice
- Rabais sur les cours
- Rabais sur la location des voiturettes
- Rabais sur les green-fees lorsque nous invitons des personnes à jouer avec nous
- Rabais sur la première recharge sur notre « compte restaurant »
- Gratuité du parking
- Rabais pour les sections qui invitent des Clubs amis/adverses pour des rencontres amicales ou officielles

- Un large choix de dates pour toutes les compétitions du Club et des sections en bénéficiant d'une priorité par rapport aux événements externes. À noter également que le Golf Club bénéficie de conditions préférentielles lors de l'organisation de nos événements au niveau de la restauration.
- La possibilité d'acheter le « Migros Golf Pass » à 200.- pour profiter des cinq autres parcours du groupe Migros Golf SA
- La possibilité de réserver trois départs à la fois par semaine dont un le weekend (une inscription à une compétition n'est pas comptée comme tel). Pour rappel, dans les autres Golf Parcs, cette possibilité de réserver ne s'élève qu'à deux par semaine.

Le calendrier définitif 2024 sera publié au plus tard lors de l'ouverture des installations du Golf Parc, soit le samedi 2 mars prochain. Toutefois, une version provisoire est disponible dès maintenant sur le site du Golf Club La Côte dans l'onglet « Communication ».


Cependant, nous tenons déjà à vous donner deux dates importantes pour cette année 2024 où notre Golf Club fêtera son 25<sup>ème</sup> anniversaire :

- Du vendredi 2 au dimanche 4 août : Festivités du 25<sup>ème</sup>
- Du samedi 14 au lundi 16 septembre (weekend du Jeûne Fédéral) : Championnat du Club avec un « cut » après le 2<sup>ème</sup> tour du dimanche pour une finale par catégorie le lundi suivi d'un apéritif avec la remise des prix et d'un repas en commun

Nous espérons que vous avez bien pu profiter et profiterez encore de notre parcours en mode hivernal avec des greens d'été quand les conditions le permettent et profitons pour remercier l'équipe des greenkeepers pour leur excellent travail tout au long de l'année ainsi que l'investissement substantiel que Migros Golf SA y consacre.

Dans l'attente de vous revoir toutes et tous en pleine forme, début mars, nous vous souhaitons une belle fin d'hiver.

Pour le Comité  
Cédric Perusset



Président

Bougy-Villars, le 18 janvier 2024